



CONFÉRENCE - DÉBAT Marcel JAEGER

L'IRTS de Franche-Comté et l'IRTESS de Bourgogne organisent dans le cadre de la formation CAFDES **une conférence débat avec Marcel JAEGER**, professeur émérite de la chaire de Travail social et d'intervention sociale au Conservatoire national des arts et métiers, membre du Haut conseil de la santé publique, du Haut conseil du travail social et vice-président de la commission sociale et médico-sociale de la Haute Autorité de Santé.

**Le vendredi 12 avril 2019 de 9h00 à 12h30
à l'IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny - Besançon**

Après un temps assez long d'appropriation de la loi du 2 janvier 2002, les professionnels de l'encadrement sont confrontés à de nouvelles interpellations économiques, politiques et sociétales. Des mutations en cascade sur au moins quatre registres :

- un nouveau rapport aux personnes, avec une visée inclusive ;
- une nouvelle conception des politiques publiques, incitant au développement de dispositifs d'accompagnement global et de référents de parcours ;
- de nouvelles formes d'organisation allant des objectifs de coopération à l'intégration des services ;
- de nouvelles pratiques d'accompagnement faisant passer de la méthodologie de projet à la notion de parcours aléatoires.

Plusieurs éléments d'actualité se surajoutent : le décret de 2017 définissant le travail social, la réforme de l'architecture des formations, le projet de réforme de la tarification (SERAFIN-PH), l'absorption de l'ANESM par la HAS, etc.

**Quels sont les nouveaux contours et les nouveaux enjeux du secteur social et médico-social ?
Et en quoi percutent-ils la façon de concevoir la fonction de direction aujourd'hui ?**

Prix : 20 €

Inscription : bulletin ci-joint

Renseignements complémentaires christophe.wertheimer@irts-fc.fr/aburruni@irtess.fr

Conférence-débat Marcel JAEGER
Vendredi 12 avril 2019 (9h00-12h30) - 20€

Identité participant

Nom :
Prénom :
Fonction :
Adresse :
.....
Code Postal :
Ville :
Tél :
Courriel :

Financement

- Individuel*
 Employeur
 OPCA (Unifaf ...)
 Autre

Prise en charge par l'employeur

Nom du directeur :
.....
Établissement :
.....
Adresse convention / facturation :
.....
Code Postal :
Ville :
Tél :
Courriel :

FINESS.....
SIRET.....
APE

Bulletin à retourner

à Florie BIDAL / florie.bidal@irts-fc.fr
ou

IRTS de Franche-Comté

A l'attention de Florie BIDAL
1, rue Alfred de Vigny CS 52107
25051 Besançon Cedex

Fait à le (cachet + signature)